

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 16 DECEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE LUNDI 16 DECEMBRE 2024, À 19 H 00, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

<i>Membres du Conseil de ville</i>	<i>Titre</i>	<i>Présent.e.</i>	<i>Absent.e.</i>
Monsieur Simon Deschênes	Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Myriam Belley	Conseillère district n° 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Ariane Lévesque	Conseillère district n° 2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Lemieux	Conseiller district n° 3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Simon Pelletier	Conseiller district n° 4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Richard Bujold	Conseiller district n° 5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monsieur Jacques Létourneau	Conseiller district n° 6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Autres personnes</i>			
Monsieur Martin Richard	Directeur général	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Josée Latour	Trésorière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame Andréanne Tousignant	Greffière adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschênes.

24-12-323

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

ADOPTÉE

2. Présentation du budget par le maire

Le maire s'adresse aux citoyens relativement au budget 2025.

24-12-324

3. Adoption des prévisions budgétaires 2025

CONSIDÉRANT la présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2025 représentant des revenus et des dépenses de 13 362 012 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseil adopte les prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts pour l'année financière commençant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉE

24-12-325

4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2025, 2026 et 2027

CONSIDÉRANT la présentation par le maire du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027, pour un

La publication de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante: Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance ordinaire du 13 janvier 2025 et signé par le maire et la greffière ou leurs substitués.

montant total de 20 767 574 \$, soit 2 698 324 \$ en 2025, 16 609 250\$ pour l'année 2026 et 1 460 000 \$ en 2027.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR RICHARD BUJOLD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le plan triennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts pour les années 2025, 2026 et 2027.

ADOPTÉE

5. Période de questions

Monsieur le maire répond aux différentes questions des personnes présentes dans la salle.

24-12-326

6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 19h 27.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES
MAIRE

ANDRÉANNE TOUSIGNANT
GREFFIÈRE ADJOINTE

/at
